

DANS SON MESSAGE À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE DU MOUDJAHID

**TEBBOUNE SALUE « LE GÉNIE
AYANT INSPIRÉ LA GLORIEUSE
GÉNÉRATION DE NOVEMBRE »**

Page 08



CAP Dz

QUOTIDIEN D'INFORMATION

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ

**Recrutement de 684 agents
contractuels à temps plein**

Page 07

SAYOUD PREND UNE MESURE POUR ENDIGUER LE CARNAGE ROUTIER

**L'ENREGISTREUR DE VITESSE OBLIGATOIRE
À BORD DES BUS ET DES CAMIONS**

Page 08



LES EMIRATS ARABES UNIS



**UN MICRO-ÉTAT FACE
À UN EFFONDREMENT
ÉCONOMIQUE ET DIPLOMATIQUE**

Page 07

PATRIMOINE COMMUNAL À MISSERGHINE



**LES LOCAUX PROFESSIONNELS DU « QUARTIER
CHINOIS » DÉTOURNÉS DE LEUR VOCATION**

Page 04

COMMÉMORATION DU 20 AOÛT À ORAN



**DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES
ET SANITAIRES DANS LES ZONES RURALES**

Page 03

TRANSPORT À ORAN

Les commissions communales face au défi de la réorganisation des lignes

Habib Benaouda

Le transport urbain et suburbain dans la wilaya d'Oran revient au cœur des préoccupations des citoyens, alors que plusieurs dysfonctionnements continuent d'affecter certains itinéraires, notamment dans les zones périphériques et suburbaines. Dans ces secteurs, les habitants peinent toujours à disposer d'une desserte régulière vers la ville d'Oran et les différents pôles d'activité.

Dans ce contexte, les appels à la réactivation des commissions communales des transports se multiplient. Considérées comme les structures les plus proches du terrain, celles-ci seraient à même d'identifier les insuffisances propres à chaque territoire et de proposer des solutions adaptées aux réalités locales. Selon les témoignages recueillis auprès des habitants, les difficultés ne tiennent pas uniquement au nombre de bus disponibles, mais également à leur répartition, aux itinéraires desservis, aux horaires d'exploitation et à leur adéquation avec la densité de la population.

Des dysfonctionnements particulièrement visibles

La situation est plus manifeste dans des zones telles que Cap Falcon et Bousfer, où les usagers déplorent des temps d'attente parfois longs, notamment aux heures de pointe. Une situation qui contraint travailleurs et étudiants à chercher d'autres alternatives, voire à emprunter plusieurs moyens de transport pour rejoindre leurs lieux de travail ou d'études. À l'inverse, certaines lignes sont confrontées à une pression croissante en raison de l'augmentation de la demande. Aux heures de forte affluence, les capacités des bus ne suffisent plus à absorber le nombre de voyageurs, accentuant ainsi les difficultés de déplacement. À ces contraintes s'ajoutent les pannes récurrentes qui entraînent la mise hors service de plusieurs véhicules. Les opérations de maintenance ainsi que les pro-

blèmes liés à l'approvisionnement en carburant peuvent également perturber la continuité du service et se répercuter directement sur les usagers. Les changements opérés sur certains itinéraires ou points d'arrêt, lorsqu'ils ne sont pas précédés d'une évaluation précise des besoins, sont eux aussi pointés du doigt. Selon les habitants, de telles modifications peuvent parfois compliquer les déplacements au lieu de les fluidifier.

Réévaluer les besoins au plus près du terrain

Pour les citoyens, la réactivation des commissions communales des transports pourrait constituer une première réponse concrète à ces dysfonctionnements. Leur mission consisterait notamment à établir un état précis des parcs de véhicules, à réévaluer la situation de chaque ligne et à identifier les secteurs confrontés à un déficit de desserte. Cette démarche permettrait également de recenser les points noirs et d'envisager une redistribution des bus en fonction de la densité démographique, des zones d'activité et des flux quotidiens de voyageurs. Le contrôle des transporteurs demeure, parallèlement, un élément déterminant pour garantir la régularité du service. Le respect des itinéraires, des horaires d'exploitation et des conditions de transport des passagers nécessite un suivi plus étroit. La mise en place d'un mécanisme d'intervention rapide à l'échelle locale permettrait, par ailleurs, de traiter les dysfonctionnements dès leur apparition, plutôt que d'attendre qu'ils se transforment en problèmes récurrents.

Le tramway appelé à prendre le relais

À plus long terme, les projets d'extension du réseau de tramway d'Oran devraient contribuer à réduire la pression exercée sur les autres modes de transport. L'objectif est notamment de raccorder de nouvelles zones au réseau existant, à l'image de l'université de Belgaïd, de l'aéroport d'Es-senia et du pôle urbain de Misserghine. Mais si ces grands projets né-



cessitent des délais de réalisation, certaines mesures peuvent être prises à court terme. Une meilleure organisation du réseau de transport collectif, fondée sur une connaissance plus fine des besoins locaux, pourrait apporter des améliorations rapides aux conditions de déplacement. Dans cette perspective, la réactivation des commissions communales des transports apparaît comme un levier susceptible de contribuer à rééquilibrer la desserte, à orienter les moyens disponibles vers les secteurs les plus déficitaires et à améliorer la régularité du service. Une réponse de proximité qui pourrait, à terme, alléger une partie du poids des déplacements quotidiens qui pèsent sur les habitants d'Oran.

PÊCHE MARITIME

Le port d'Arzew se dote d'un nouveau quai de 200 mètres



H. Benouda

Le port de pêche maritime d'Arzew sera prochainement renforcé par un nouveau quai destiné à l'accostage des navires de pêche, d'une longueur de 200 mètres. Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du programme d'extension et d'aménagement du port, visant à améliorer les conditions de travail des professionnels de la pêche et à renforcer les capacités d'accueil des embarcations de grande taille. Selon une source de la station administrative de la pêche et de l'aquaculture d'Arzew, la réalisation de ce quai répond à la

nécessité d'accompagner le développement de l'activité halieutique, notamment la pêche en haute mer. Le port d'Arzew accueille en effet de grands navires, notamment ceux affectés à la pêche au thon, ce qui impose la mise en place d'infrastructures d'accostage adaptées à leurs dimensions et à leurs caractéristiques.

Une capacité d'accueil portée à 50 navires

Le projet intervient également dans le sillage des recommandations issues d'une réunion du Conseil des ministres, notamment celles relatives à la séparation entre les navires de plaisance et les bâtiments dédiés à la pêche maritime. Le nouveau quai sera conçu pour

supporter la charge générée par les grands navires, contribuant ainsi à réduire la pression exercée sur les installations actuelles et à porter la capacité d'accueil du port entre 40 et 50 navires. La réalisation de cette infrastructure est menée en coordination entre la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran et l'Entreprise portuaire d'Arzew. Elle devrait permettre d'améliorer les conditions d'accueil et d'accostage des navires de pêche, tout en accompagnant l'activité économique liée aux ressources halieutiques, avec des retombées attendues en matière d'emploi et de revenus pour l'économie nationale.

Des infrastructures dédiées à la réparation navale

Parallèlement, les travaux d'extension du port d'Arzew connaissent une avancée notable. Le programme prévoit notamment la réalisation de deux quais destinés à la réparation navale, sur une superficie de cinq hectares, avec une longueur totale de 220 mètres et une profondeur dépassant 14 mètres. Ces installations, conçues selon les normes internationales, permettront de prendre en charge des navires de fort tonnage. Le projet comprend également la réalisation, à terre, de six ateliers placés sous la responsabilité de l'Entreprise nationale de construction et de réparation navales (Erenav). Ces unités seront dédiées à dif-

férentes activités, notamment la mécanique, la tuyauterie, la peinture, la menuiserie, l'électricité, la soudure et la maintenance.

Un nouveau terminal commercial de 1 200 mètres

Autre composante majeure du programme : la réalisation du nouveau quai commercial « Mole 5 », qui s'étendra sur 1 200 mètres et couvrira une superficie estimée à 52 hectares. Cette nouvelle infrastructure comprendra quatre postes dédiés à l'exportation de l'urée et des produits sidérurgiques ainsi qu'au traitement des conteneurs, avec une capacité pouvant atteindre 500 000 tonnes par an. Un espace sera également réservé à la réparation navale. Les travaux d'extension du port d'Arzew sont pris en charge par un groupement algéro-chinois associant Cosider et Meditramach, pour une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars, sur le budget de l'entreprise. À terme, l'ensemble de ces infrastructures est appelé à donner une nouvelle impulsion au port d'Arzew, en renforçant ses capacités dans le traitement des flux de marchandises, à l'import comme à l'export, et en améliorant la qualité des services portuaires. Le programme devrait également contribuer au développement des exportations hors hydrocarbures et à la dynamisation de l'activité économique dans la région.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

COMMÉMORATION DU 20 AOÛT À ORAN

De nouvelles infrastructures énergétiques et sanitaires dans les zones rurales



Meriem B

A l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, commémorant le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois du 20 Août 1955 et du Congrès de la Soummam du 20 Août 1956, la wilaya d'Oran a marqué cette date par la mise en service de plusieurs réalisations à vocation sociale dans des zones rurales. Électricité, gaz naturel et infrastructures de santé ont constitué les principaux axes de cette opération, conduite sous la supervision du wali d'Oran, Brahim Ouchene.

De Aïn El Bia à Mers El Hadjadj, en passant par Ben Freha, les différentes étapes de la visite officielle ont été l'occasion de concrétiser plusieurs projets destinés à améliorer les conditions de vie des

populations et à rapprocher les services essentiels des zones éloignées des grands centres urbains.

La première étape a conduit la délégation officielle au village d'El Ayayda, dans la commune d'Aïn El Bia, où deux opérations d'alimentation électrique ont été mises en service. Les nouveaux réseaux desservent au total 264 habitations, dont 176 logements et 88 autres foyers. Une réalisation qui vient renforcer la couverture énergétique de cette localité et répondre à l'évolution des besoins des habitants.

À Mers El Hadjadj, le village de Djefla a bénéficié, pour sa part, d'un double renforcement de ses réseaux énergétiques. La deuxième tranche du réseau de distribution du gaz naturel a été mise en service au profit de 267 logements, tandis qu'un réseau électrique a été également mis en exploitation pour 182

habitations. Au total, 449 foyers bénéficient désormais de ces nouvelles installations.

Au-delà des raccordements, ces opérations traduisent la volonté affichée de poursuivre l'extension des réseaux vers les zones rurales et les localités encore insuffisamment desservies. L'accès régulier à l'électricité et au gaz naturel constitue, dans ces territoires, un facteur déterminant de l'amélioration du cadre de vie, mais également un élément indispensable à la stabilisation des populations et à l'accompagnement du développement local.

Le volet sanitaire au cœur de la tournée

La dimension sociale de cette journée ne s'est toutefois pas limitée aux infrastructures énergétiques. Le secteur de la santé a également été au cœur de la tournée du wali, avec la mise en service de nouveaux équipements et structures de proximité. À l'établissement hospitalier Mohamed Feradi Ben Omar de Gdyl, Brahim Ouchene a procédé à l'inauguration et à la mise en service d'une unité de dialyse. Dotée d'équipements modernes de traitement par hémodialyse, cette nouvelle unité doit permettre de renforcer les capacités de prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale et, surtout, de rapprocher les soins spécialisés des populations concernées. Cette in-

frastructure constitue un apport important pour le dispositif sanitaire local, dans un contexte où la prise en charge des maladies chroniques nécessite des prestations régulières et accessibles. Sa mise en service devrait ainsi contribuer à réduire les déplacements des patients vers les établissements spécialisés des grands centres urbains.

La tournée s'est poursuivie dans la localité de Menadssia, relevant de la commune de Ben Freha, où la salle de soins « Moudjahida Tergou Rahma Malika » a été remise en service après des travaux de réhabilitation et son équipement. Destinée à assurer les prestations de soins de première ligne, cette structure sanitaire vient renforcer le maillage de proximité dans cette zone rurale. Elle doit notamment permettre aux habitants d'accéder à des consultations et à des soins de base dans de meilleures conditions, tout en limitant les déplacements vers les établissements de santé plus éloignés. À travers ces différentes mises en service, la célébration de la Journée nationale du Moudjahid a ainsi été placée sous le signe de la continuité entre mémoire nationale et action de développement. Des réalisations qui, au-delà de leur portée symbolique, répondent à des besoins très concrets des populations rurales : disposer d'un accès régulier à l'énergie et bénéficier de services de santé de proximité.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ URBAINE

111 personnes

contrôlées, 32 interpellées
et 194 psychotropes saisis

T.K

Une vaste opération de police a ciblé plusieurs points noirs et foyers de criminalité dans différents quartiers d'Oran. Menée par dix sûretés urbaines, en coordination avec la Police judiciaire et les services de la sécurité publique, cette intervention s'est soldée par le contrôle de 111 personnes, l'interpellation de 32 individus, dont sept faisant l'objet de recherches judiciaires, ainsi que la saisie de stupéfiants, de 194 comprimés psychotropes, de dix armes blanches et de 61 600 DA provenant présumément du trafic.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont intensifié leurs opérations de contrôle dans plusieurs secteurs urbains identifiés comme des points sensibles. L'objectif affiché est de renforcer la lutte contre les réseaux de trafic de stupéfiants et de psychotropes, les bandes de quartiers et, plus largement, les différentes formes de criminalité de proximité. L'opération, conduite par les éléments des dix sûretés urbaines concernées, avec l'appui de la Police judiciaire et de la sécurité publique, a permis de soumettre 111 personnes à un contrôle d'identité et à une vérification approfondie de leur situation judiciaire. Sept individus recherchés en vertu de jugements ou de mandats judiciaires ont ainsi été appréhendés et remis aux services compétents. Parallèlement, 25 personnes ont été impliquées dans différentes affaires traitées directement à l'issue de cette opération, notamment pour des faits liés aux stupéfiants, aux psychotropes et au port d'armes blanches prohibées. Les saisies opérées au cours des interventions témoignent également de l'importance du volet consacré à la lutte contre le trafic de drogues. Des quantités de stupéfiants conditionnées pour la vente ont été récupérées, ainsi que 194 comprimés psychotropes préparés pour la revente. Les policiers ont également mis la main sur une somme de 61 600 DA, présentée comme provenant des activités de commercialisation illicite, ainsi que sur dix armes blanches prohibées. Au-delà de la lutte contre la criminalité, l'opération a comporté un important volet de contrôle de la circulation et des véhicules. Quelque 60 véhicules ont été soumis à des vérifications administratives et sécuritaires, donnant lieu au constat de 29 infractions et de cinq délits routiers. Les motocyclettes n'ont pas été épargnées par ce dispositif. Quarante-deux deux-roues ont été contrôlés et identifiés, plusieurs infractions ont été relevées et 19 motocyclettes ont été transférées à la fourrière. Les policiers ont, par ailleurs, procédé au contrôle de 59 commerces, à l'issue duquel dix infractions ont été constatées. À travers ce type d'opérations combinant contrôle judiciaire, lutte antidrogue, sécurisation de l'espace public et contrôle routier, les services de la Sûreté de wilaya d'Oran poursuivent leur stratégie de quadrillage des secteurs sensibles. Une démarche qui vise autant les trafiquants et les individus recherchés que les comportements susceptibles d'alimenter l'insécurité dans les quartiers.

ROUTE NATIONALE 108

Lancement des travaux de dédoublement sur 12 km

Toufik K

Les travaux de dédoublement de la RN108, reliant l'autoroute Est-Ouest aux limites de la wilaya d'Aïn Témouchent, ont été officiellement lancés hier à Oran, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Moudjahid, marquant le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois du 20 Août 1955 et du Congrès de la Soummam de 1956.

La cérémonie de lancement a été présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, dans le cadre du programme commémoratif placé sous le slogan « Sur les traces de leur lutte, nous avançons

». Porté par la Direction des travaux publics, le projet porte sur le dédoublement d'un tronçon de 12 kilomètres de la RN108, notamment à travers la zone de Hamoul.

Les travaux, dont le délai contractuel a été fixé à 13 mois, devraient contribuer à améliorer sensiblement la fluidité de la circulation sur cet axe, particulièrement sollicité par les véhicules de transport de marchandises. L'opération revêt également un intérêt économique, puisqu'elle permettra de faciliter les déplacements des poids lourds desservant les zones industrielles de Hamoul et de Tafraoui, tout en renforçant leur connexion au réseau routier structurant de la

wilaya. Au-delà de l'amélioration des conditions de circulation, ce nouvel aménagement est appelé à accompagner le développement de l'activité économique dans cette partie de la wilaya, en offrant une meilleure desserte aux zones d'activités et industrielles.

Après avoir pris connaissance de la présentation technique du projet, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de réduire, dans la mesure du possible, les délais de réalisation.

Des instructions ont ainsi été données aux services concernés afin que le projet soit livré dans les meilleurs délais.

SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES

300 familles bénéficient de l'aide de la DASS

Meriem B

Une caravane de solidarité destinée aux personnes âgées démunies a entamé, mercredi, une opération de distribution d'aides matérielles à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran. Le dispositif cible aussi bien les personnes âgées vivant seules que celles prises en charge par leurs familles, avec une attention particulière accordée aux populations des zones éloignées et enclavées. Portée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) d'Oran, cette opération s'inscrit dans le cadre des dispositifs d'accompagnement consacrés aux personnes âgées et traduit la volonté de renforcer les interventions de proximité auprès des catégories les plus vulnérables.

Au-delà de l'aide ponctuelle

Au total, 300 familles prenant en charge une personne âgée sont concernées par cette action.

L'aide proposée ne se limite pas aux produits de première nécessité, mais englobe également des équipements destinés à faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie ou confrontées à des difficultés de mobilité. Les bénéficiaires recevront notamment des fauteuils roulants, des matelas et des couvertures, ainsi que des matelas anti-escarres destinés aux personnes contraintes à une immobilisation prolongée. Des aides à la marche, des vêtements et des équipements nécessaires à la toilette et à l'hygiène figurent également parmi les dotations. Des produits alimentaires viennent compléter ces aides, afin de répondre aux besoins essentiels des familles accompagnées.

Une prise en charge au domicile

La dimension médicale occupe également une place dans cette opération. Des appareils de mesure de la tension artérielle et de la glycémie sont ainsi distribués aux bénéficiaires, permet-

tant un suivi régulier de certains paramètres de santé directement au domicile.

Pour la DASS, cette démarche s'inscrit dans une logique de travail social de proximité, particulièrement nécessaire auprès des personnes âgées isolées ou dépendantes de leur entourage familial. L'objectif est d'aller au-delà d'une intervention occasionnelle en rapprochant les dispositifs d'aide des bénéficiaires, notamment dans les localités éloignées des centres urbains.

Cette opération, organisée dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, constitue ainsi l'un des volets du dispositif d'accompagnement destiné aux personnes âgées dans la wilaya. Elle met l'accent sur le maintien du lien social et sur l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus fragiles, à travers une intervention directement au niveau des communes et, lorsque cela est nécessaire, au sein même des foyers.

PATRIMOINE COMMUNAL À MISSERGHINE

Les locaux professionnels du «quartier chinois» détournés de leur vocation

Habib Benaouda

Plusieurs locaux professionnels aménagés au niveau du lieu-dit « quartier chinois », dans la commune de Misserghine, se retrouvent aujourd'hui au cœur d'interrogations sur leur devenir et leur mode d'occupation. Conçus à l'origine pour accueillir des activités professionnelles et artisanales au profit des jeunes, ces espaces auraient, selon des informations recueillies localement, été progressivement transformés en habitations précaires, au mépris de leur vocation initiale. La situation interpelle d'autant plus que ces locaux occupent un emplacement particulièrement visible, face à une mosquée et à un cimetière. Au-delà de la question de l'usage qui est fait de ces biens relevant de la collectivité locale, c'est donc l'état du cadre urbain et la gestion du patrimoine communal qui se trouvent posés.

Des locaux professionnels devenus des lieux d'habitation

Selon des sources locales, plusieurs de ces locaux auraient été investis et occupés par des personnes qui ne seraient pas les bénéficiaires auxquels ces espaces étaient initialement destinés. Certains auraient même été exploités par des personnes étrangères à leur vocation première. Des informations circulant localement font également état de la présence présumée de revendeurs de stupéfiants sur les lieux. Des allégations qui, à ce stade, demandent naturellement à être établies et vérifiées par les services de sécurité et les autorités judiciaires compétentes. Il appartient à ces der-



nières de déterminer la réalité de ces faits et, le cas échéant, la nature des activités qui se déroulent à l'intérieur des locaux concernés. Mais au-delà de ces suspicions, une question essentielle demeure : comment ces biens ont-ils pu changer de destination sans qu'un contrôle régulier de leur occupation et de leur utilisation ne soit effectué ?

Le patrimoine communal en question

Cette situation renvoie directement à la gestion des biens de la commune de Misserghine. Les services chargés du patrimoine sont, à ce titre, interpellés sur le suivi de ces locaux, l'identité de leurs bénéficiaires et la conformité de leur exploitation avec leur destination initiale. Un état des lieux précis permettrait notamment de déterminer le nombre de locaux concernés, leurs occupants actuels, leur situation administrative et juridique ainsi que les éventuelles modifications intervenues depuis leur attribution. L'enjeu n'est pas uniquement administratif. Les biens appartenant à la collectivité constituent

un patrimoine qui doit être préservé, entretenu et valorisé. Lorsqu'ils peuvent être légalement loués ou exploités, ils représentent également une source potentielle de recettes pour le budget communal. Un local abandonné, détourné de sa vocation ou occupé sans titre constitue donc autant un patrimoine immobilisé qu'une ressource financière susceptible d'échapper à la collectivité.

Le risque d'une installation dans la durée

Laisser perdurer une telle situation pourrait surtout compliquer toute tentative de récupération ultérieure des locaux. À mesure que les occupations s'installent dans le temps, le risque de voir se consolider une situation de fait accompli devient plus important, avec la possibilité de revendications ultérieures de régularisation ou de maintien dans les lieux. Une perspective qui pourrait rendre plus délicate la restauration de la vocation initiale de ces espaces et la récupération effective des biens par la collectivité. La question revêt également une dimension urbanistique. La

transformation de locaux destinés à l'activité professionnelle en logements précaires modifie nécessairement l'aspect et la fonction de cet espace, particulièrement exposé en raison de sa proximité immédiate avec une mosquée et un cimetière. Sans intervention, ce qui apparaît aujourd'hui comme une situation circonscrite pourrait ainsi finir par constituer un véritable point noir dans le tissu urbain local.

Un contrôle et un inventaire s'imposent

Face à cette situation, une intervention des services concernés apparaît nécessaire afin de procéder à un recensement exhaustif des locaux, d'identifier leurs bénéficiaires initiaux et leurs occupants actuels et de vérifier la conformité de leur exploitation avec les dispositions qui encadrent leur affectation. En cas d'occupation sans droit ni titre ou de changement illégal de destination, les procédures réglementaires devront naturellement être engagées afin de préserver les intérêts de la collectivité. À Misserghine, le dossier pose finalement une question plus large que celle de quelques locaux transformés en habitations : celle de la surveillance et de la valorisation du patrimoine communal. Car plus une occupation irrégulière s'installe dans le temps, plus sa résorption risque de devenir difficile. D'où la nécessité, aujourd'hui, d'un état des lieux clair et d'une position ferme des services compétents pour éviter que ces biens, initialement destinés à favoriser l'activité et l'insertion professionnelle des jeunes, ne sortent durablement de leur vocation.

PROGRAMME ESTIVAL DE LA JEUNESSE

Les piscines au cœur des loisirs des enfants à Oran

Toufik K

Dans la wilaya Oran, les vacances d'été s'accompagnent d'un programme dédié aux enfants adhérents aux établissements de jeunesse, avec la natation comme l'une des principales activités proposées durant cette période.

Mis en œuvre par la Direction de la jeunesse et des sports, à travers l'Office des établissements de jeunesse de la wilaya, le dispositif prévoit l'accès des enfants aux différentes piscines réparties sur le territoire de la wilaya.

L'opération s'inscrit dans une volonté de diversifier les activités proposées aux jeunes pendant la période estivale et de leur permettre de profiter d'infrastructures adaptées dans un cadre organisé. Une programmation établie selon un calendrier précis doit permettre d'assurer une rotation des bénéficiaires et, surtout, d'élargir l'accès à ces activités au plus grand nombre d'enfants.

Des créneaux organisés pour élargir l'accès

L'objectif affiché est de faire des infrastructures aquatiques des espaces de loisirs accessibles aux enfants durant les vacances, tout en veillant à l'encadrement des activités. La programmation mise en place à travers les différentes piscines de la wilaya doit ainsi favoriser une utilisation régulière et mieux répartie des équipements. Au-delà de l'aspect récréatif, cette initiative accorde une place particulière à la pratique sportive. La natation, particulièrement adaptée à la période estivale, permet aux enfants de conjuguer détente et activité physique, dans un environnement sécurisé et encadré.

Promouvoir l'activité physique durant les vacances

À travers ce programme, les structures relevant du secteur de la jeunesse cherchent également à inscrire les vacances scolaires dans une dynamique d'activités physiques et de loisirs, plutôt que de les réduire à une simple période de repos. L'enjeu consiste notamment à encourager les enfants à adopter, dès leur jeune âge, une pratique régulière du sport. Cette programmation estivale vise enfin à offrir aux jeunes adhérents des moments de détente et de convivialité, en leur permettant de profiter pleinement de leurs vacances dans des espaces aménagés à cet effet. La multiplication des activités au sein des établissements de jeunesse constitue ainsi un levier pour favoriser l'épanouissement des enfants et diversifier les loisirs qui leur sont proposés durant la saison estivale.

TAFRAOUI

Deux zones d'activités en voie d'achèvement

S Hadjar

Le développement de l'offre foncière destinée à l'investissement dans la région de Tafraoui franchit une nouvelle étape. Avec une zone d'activités dont l'aménagement est réalisé à 95% et une seconde, dédiée aux petites activités, à 60%, les autorités locales misent sur la viabilisation de nouveaux espaces pour faciliter l'implantation de projets économiques. Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué mardi une visite de terrain consacrée au suivi de ces deux opérations. Le chantier le plus avancé concerne la zone d'activités de Tafraoui, aménagée sur 87 hectares et répartie en 159 lots. Sur place, le wali a été informé de l'état d'avancement des travaux, qui ont

atteint 95%. Un niveau de réalisation qui place désormais cette opération à la veille de son aboutissement et de sa mise à disposition effective au profit des porteurs de projets. L'enjeu dépasse la seule réalisation des travaux de voirie et de réseaux. La disponibilité d'un foncier aménagé constitue en effet l'un des principaux leviers pour accélérer la concrétisation des investissements et favoriser l'émergence d'activités créatrices de richesses et d'emplois. Dans cette perspective, l'achèvement de cette zone devrait permettre d'élargir les capacités d'accueil de la wilaya en matière de projets économiques. À quelques encablures, la zone d'activités miniatures présente un degré d'avancement moins élevé. Implantée sur cinq hectares et subdivisée en 48 lots, elle affiche un taux de réalisation de 60%. Les

travaux portent notamment sur la mise en place des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau, ainsi que sur les différentes opérations nécessaires à la viabilisation du site. Le suivi de ces deux projets traduit ainsi la volonté des autorités de faire du foncier économique un instrument d'accompagnement de l'investissement, en intervenant directement sur les conditions matérielles d'accueil des futurs opérateurs.

Une infrastructure sanitaire attendue à Oued Tlélat

La visite du wali s'est poursuivie au pôle urbain de Oued Tlélat, où il a inspecté le chantier de réalisation d'une salle de soins au quartier des 3 000 logements. Relevant également du programme d'aménagement piloté par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, cette

infrastructure répond à une autre nécessité : adapter les équipements publics à l'extension des nouveaux ensembles résidentiels. Sur place, le wali a insisté sur la nécessité de renforcer le rythme d'exécution et de procéder à la réception du projet dans les meilleurs délais. La future structure est appelée à assurer des prestations sanitaires de proximité et à réduire les déplacements des habitants vers les établissements de santé situés dans d'autres secteurs. À travers cette tournée, l'exécutif de wilaya entend ainsi maintenir le suivi de projets relevant de deux priorités distinctes mais complémentaires : créer les conditions nécessaires à l'implantation de l'investissement et accompagner l'extension urbaine par des équipements publics adaptés aux besoins des populations.

RELIZANE

Nouvelle phase de sensibilisation à l'économie d'énergie



B.H

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz à Relizane a lancé, mercredi, la deuxième phase de la campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation d'énergie, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports.

Cette initiative, inscrite dans le cadre du partenariat entre les ministères de l'Énergie et de la Jeunesse, répond aux orientations

des hautes autorités visant à promouvoir une culture de consommation responsable face à la hausse de la demande estivale. Des ateliers pédagogiques sont organisés au profit des jeunes des communes d'El Matmar, Yellel et Aïn Merane. La campagne diffuse des conseils pratiques : régler les climatiseurs à 24°C et éviter l'usage des appareils énergivores en heures de pointe. Sonelgaz Relizane alimente plus de 236 000 clients en électricité et 134 000 en gaz naturel.

MASCARA

Le bruit des motos perturbe les nuits

I. Yacine

Les nuisances sonores provoquées par les motos et les voitures ne relèvent plus de situations isolées dans certains quartiers de la wilaya de Mascara. Selon plusieurs témoignages de riverains, elles sont devenues récurrentes et se prolongent parfois jusqu'à des heures avancées de la nuit. Les enfants en bas âge, les personnes âgées et les malades figurent parmi les premiers à en subir les conséquences, notamment lorsque ces nuisances surviennent aux heures normalement consacrées au repos. Dans plusieurs quartiers, le passage occasionnel d'une moto a laissé place à des déplacements répétés de motos de grosse cylindrée, aussi bien durant la journée qu'en soirée. Le problème devient particulièrement sensible après minuit. Des habitants font état de passages bruyants et répétés, parfois vers une ou deux heures du matin, avec des accélérations qui résonnent dans les rues et compliquent le sommeil des familles vivant à proximité. Le phénomène prend



également une autre dimension lors de certaines fêtes de mariage. Selon des témoignages recueillis auprès de riverains, des propriétaires de grosses motos sont parfois sollicités pour participer aux cortèges et contribuer à l'animation de ces rassemblements. Les défilés de motos s'accompagnent alors de vrombissements particulièrement forts et, dans certains cas, de manœuvres ou de conduites rapides qui suscitent également des inquiétudes liées à la sécurité des autres usagers de la route et des piétons. Les petites cylindrées ne sont pas en reste. Dans plusieurs communes, leur circulation constitue également une

source quotidienne de nuisances, notamment lorsque le silencieux du système d'échappement est volontairement retiré. Le bruit produit par ces motos devient alors nettement plus élevé que celui d'un véhicule équipé normalement. La nuisance est encore plus perceptible la nuit, lorsque la circulation diminue et que le moindre bruit se propage davantage dans les zones résidentielles. À ces nuisances s'ajoutent celles provoquées par certains automobilistes. Musique diffusée à un volume élevé, accélérations, conduite rapide et manœuvres dans les quartiers tard dans la nuit sont régulièrement signalées par des habitants. En été,

la situation est d'autant plus difficile à supporter que les fenêtres restent ouvertes en raison des températures élevées, exposant directement les familles aux bruits provenant de la rue. Pour les riverains, la question n'est pas de remettre en cause l'utilisation des motos ou des voitures, mais de faire respecter les règles permettant de préserver la tranquillité des quartiers. Ils demandent ainsi une intervention plus régulière des services compétents et des mesures capables de limiter les comportements générateurs de nuisances. Certaines wilayas ont déjà commencé à prendre des dispositions. À Alger, des instructions prévoient notamment l'interdiction de la circulation des motos de plus de 125 cm³ durant la période estivale, entre 22 h et 6 h, afin de réduire les nuisances nocturnes et de répondre aux plaintes des habitants. Cette mesure remet au centre du débat la nécessité d'un encadrement de la circulation des motos dans les zones résidentielles, en recherchant un équilibre entre le droit de circuler et celui des habitants à bénéficier d'un environnement calme durant la nuit.

ARTISANAT

Les trésors artisanaux d'Adrar à l'honneur lors d'une semaine dédiée au savoir-faire saharien

R.M

La Maison de l'artisanat et des métiers de Mascara accueille, depuis mercredi, la première édition de la Semaine de l'artisanat de la wilaya d'Adrar, une manifestation inédite qui met en lumière la richesse et la diversité du patrimoine artisanal du Sud algérien. Organisée par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, dans le cadre du programme estival du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, cette exposition réunit douze artisans et artisanes venus de la wilaya d'Adrar, représentant les principaux corps de métiers traditionnels de la région.

Les visiteurs peuvent y découvrir une palette exceptionnelle de produits caractéristiques du

Grand Sud : objets décoratifs finement travaillés à partir de sable coloré, sacs et chaussures en cuir, vêtements traditionnels masculins et féminins, tapis tissés main, tentes sahariennes, articles en cuivre ciselé, peintures sur tissu et instruments de musique ancestraux. Un espace spécifique a par ailleurs été aménagé pour présenter l'activité artisanale dans ses différents périmètres, avec une mise en avant des marchés traditionnels comme celui de Zaouié Kounta, véritable lieu d'échanges et de transmission des savoir-faire.

Dès la première journée, la fréquentation a été au rendez-vous, traduisant l'intérêt des habitants de Mascara pour les productions du Sud et leur attachement à la découverte des cultures régionales. Au-delà de l'aspect commercial,

cette semaine vise à favoriser les échanges entre les Chambres d'artisanat des différentes wilayas et à ouvrir de nouveaux débouchés pour les produits sahariens, souvent méconnus dans le Nord du pays.

Le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Mascara, Khaled Tahraoui, a souligné que cette initiative s'inscrit dans une dynamique d'échanges interrégionaux souhaitée par le ministère, avec pour objectif de renforcer la visibilité de l'artisanat algérien dans toute sa diversité et d'encourager la commercialisation des produits locaux au-delà des frontières wilayales. La manifestation se poursuivra durant dix jours, offrant au public une immersion continue dans l'univers des métiers d'art sahariens.

SIDI BEL-ABBÈS

159 projets innovants labellisés à l'université Djillali Liabès

H.N

L'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et de l'innovation.

Avec la labellisation de trois nouveaux projets au titre de l'année universitaire 2025-2026, l'établissement porte désormais à 159 le nombre total de projets ayant obtenu le précieux label « projet innovant ».

Cette annonce a été faite mercredi auprès de l'incubateur universitaire, qui joue un rôle moteur dans le soutien aux initiatives étudiantes.

Les trois derniers lauréats proviennent des facultés des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, ainsi que des Sciences exactes, ce qui illustre la transversalité de la dynamique innovante au sein de l'université. Selon le directeur de l'incubateur, Ahmed Allami, ce total de 159 labels reflète la qualité de l'accompagnement pédagogique et technique proposé aux étudiants et aux chercheurs, qu'il s'agisse de conseils méthodologiques, de mise en relation avec des experts ou de soutien à la formalisation des idées.

M. Allami a également mis en avant la coopération étroite entre l'incubateur universitaire et le Comité national de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires (CNCSIU), via la plateforme numérique « Start-Dz ». Cet outil facilite le suivi des projets, leur évaluation et leur mise en relation avec des partenaires économiques potentiels, afin de transformer les prototypes en véritables startups génératrices d'emplois et de valeur ajoutée.

Cette effervescence entrepreneuriale s'inscrit pleinement dans la stratégie sectorielle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui promeut le dispositif « un diplôme – une startup / un brevet d'invention ».

L'objectif est de faire de l'université un vivier d'idées et de compétences au service du développement économique et social, en encourageant les étudiants à sortir des sentiers académiques traditionnels pour devenir des acteurs de l'innovation et de la création de richesse.

Le cap des 159 labels constitue une étape marquante, mais la dynamique semble bien partie pour s'amplifier encore dans les prochains mois.

KHENCHELA

Bientôt 150 km de pistes agricoles pour désenclaver les zones de production



K.M

La wilaya de Khenchela s'apprête à franchir une étape décisive dans l'amélioration des conditions de travail de ses agriculteurs avec le lancement prochain des travaux d'ouverture de 150 kilomètres de pistes agricoles.

L'information a été communiquée mercredi par le directeur par intérim des services agricoles, Tahar Messai, qui a souligné l'importance stratégique de ces aménagements pour le développe-

ment rural et la sécurisation des récoltes. Ces projets, inscrits au titre du programme d'appui aux cultures stratégiques, bénéficient d'une enveloppe financière globale de plus de 5 millions de dinars algériens. Ils visent à désenclaver des zones jusqu'ici difficilement accessibles, en particulier dans le Sud de la commune de Babar, où quinze périmètres agricoles sont concernés, ainsi que la plaine céréalière de R'mila, qui constitue l'un des greniers à blé de la région. Interrogé, M. Messai a précisé que l'opération a été scindée en cinq lots dis-

tincts, afin d'en accélérer l'exécution et de permettre aux entreprises de réalisation de livrer les infrastructures dans les plus brefs délais.

L'objectif affiché est clair : mettre ces pistes à la disposition des exploitants avant le début de la prochaine saison hivernale, afin de faciliter le transport des intrants agricoles, des engrais et, surtout, l'acheminement des récoltes vers les circuits de commercialisation. Au-delà de ce premier programme, une seconde tranche, portant sur 165 kilomètres de pistes supplémentaires, a été inscrite au titre de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les procédures administratives et légales sont actuellement en cours, ce qui laisse présager un lancement prochain des travaux dans plusieurs communes de la wilaya. L'ensemble de ces aménagements devrait considérablement réduire l'isolement de nombreuses exploitations, améliorer la mobilité des agriculteurs et, à terme, contribuer à une meilleure productivité agricole dans une région où l'agriculture demeure un pilier essentiel de l'économie locale.

SOUK AHRAS

Un concours religieux d'envergure pour célébrer le Mawlid Ennabaoui

S.R

La wilaya de Souk Ahras vit actuellement au rythme d'un concours religieux d'ampleur, réunissant plus de 270 participants autour de la mémorisation du Saint Coran, des hadiths et des Moutoune – ces textes qui rassemblent les règles de la psalmodie et des Qiraat. Organisé à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, cet événement se tient sous le haut patronage du wali, Abdelkrim Zinai, et a été supervisé par les services de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

Abdelkader Seddiki, chef du service de l'enseignement coranique et de la formation, a indiqué, en marge des finales qui se sont déroulées mercredi à la mosquée Errahma du chef-lieu, que ce concours s'inscrit dans un programme religieux plus large, comprenant des conférences, des veillées spirituelles et des activités éducatives destinées à tous les âges. Un jury composé de spécialistes en sciences coraniques et en théologie a été constitué pour évaluer les candidats selon des critères rigoureux de prononciation, de maîtrise des règles de récitation et de fidélité aux textes. Les noms

des lauréats seront officiellement dévoilés ce jeudi, et une cérémonie en leur honneur est prévue lors de la célébration de la nuit du Mawlid Ennabaoui, à la mosquée El Amané de Souk Ahras, en présence des autorités locales et des familles des participants.

Ce concours, qui rencontre un succès croissant année après année, témoigne de la vitalité de l'enseignement coranique dans la région et de l'attachement des populations à la transmission des savoirs religieux, tout en renforçant les liens communautaires autour des valeurs de partage et de piété.

GUELMA

Une moisson historique de 2 millions de quintaux, malgré les aléas climatiques

B.F

La campagne moissons-battage de la saison agricole 2025-2026 s'est achevée sur un bilan exceptionnel dans la wilaya de Guelma, avec une production totale de 2 millions de quintaux de céréales, toutes espèces confondues. Ce chiffre, communiqué mercredi par le directeur des services agricoles, Rachid Rehamnia, dépasse les prévisions initiales qui étaient fixées à 1,92 million de quintaux, confirmant ainsi la bonne santé du secteur céréalière local.

M. Rehamnia a attribué cette performance à plusieurs facteurs : des conditions pluviométriques relativement

favorables en début de cycle, une mobilisation accrue des intrants agricoles (semences certifiées, engrais, produits phytosanitaires) et un accompagnement technique renforcé auprès des exploitants. Sur le terrain, ce sont 91 200 hectares qui ont été moissonnés, dont environ 59 000 hectares de blé dur, 23 000 hectares de blé tendre et plus de 9 000 hectares d'orge, auxquels s'ajoutent quelques parcelles d'avoine. Le rendement moyen a atteint 26 quintaux par hectare, mais certaines parcelles ont enregistré des performances spectaculaires, avec des pics allant jusqu'à 70 quintaux par hectare pour l'orge et 60 quintaux par hectare pour le blé dur. Ces résultats, qualifiés de « records » par le DSA, illustrent le potentiel agrono-

mique de la wilaya et les progrès réalisés en matière de pratiques culturales. Côté stockage, 1,6 million de quintaux ont déjà été collectés dans les 22 points de stockage gérés par la Coopérative des céréales et des légumineuses secs (CCLS). Ce bon niveau de collecte a été rendu possible grâce à la mise en place de moyens logistiques importants, mais aussi à une campagne de sensibilisation menée ces derniers jours par la DSA, en coordination avec la chambre d'agriculture, l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et la CCLS. L'objectif est d'inciter les céréaliculteurs à livrer leur récolte dans les entrepôts agréés, ouverts jusqu'à la fin du mois de septembre, afin d'éviter les pertes post-récolte et de garantir la traçabilité des productions.

TOUGGOURT

Lutte acharnée contre le Boufaroua et la carie dattière pour sauver la palmeraie

O.S

La wilaya de Tougourt, connue pour sa riche palmeraie comptant plus de 1,5 million de palmiers dattiers, mène une guerre sans relâche contre les maladies parasitaires qui menacent sa production phoenicicole. Dans ce cadre, les services agricoles ont annoncé mercredi que plus de 130 000 palmiers ont été traités cette saison contre le Boufaroua, l'une des affections les plus redoutées par les agriculteurs. Lancée en juillet dernier, cette campagne s'inscrit dans le programme de protection de la santé végétale, avec le soutien de la direction locale des services agricoles (DSA). Amel Benhamouda, inspectrice de la santé végétale, a expliqué que des quantités suffisantes de pesticides biologiques ont été mobilisées, permettant de traiter l'ensemble des palmeraies de la région. Résultat : une régression sensible des foyers de contamination, qui laisse entrevoir une récolte automnale prometteuse, tant en volume qu'en qualité. Mais les efforts ne s'arrêtent pas là. Les services de la DSA prévoient, en concertation avec les partenaires locaux, le lancement prochain d'une nouvelle campagne de lutte contre la carie dattière, connue sous le nom de « Myelois ». Cette opération, qui reposera sur des moyens préventifs et des traitements ciblés, sera accompagnée d'actions de terrain visant à sensibiliser les phoeniciculteurs aux bonnes pratiques : nettoyage et désherbage réguliers des palmeraies, utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, surveillance accrue des signes d'infestation. Les autorités agricoles insistent sur l'importance de cette prévention précoce, car le Boufaroua et le Myelois figurent parmi les facteurs les plus destructeurs pour le palmier dattier, entraînant une chute de la productivité et une altération de la qualité des fruits. Dans une région où la datte constitue une ressource économique majeure et un symbole patrimonial, ces campagnes de protection sont essentielles pour préserver les moyens d'existence de milliers de familles et maintenir le rayonnement de la production dattière algérienne sur les marchés nationaux et internationaux.

MILA

Trois ponts-basculés mobiles pour lutter contre les surcharges des poids lourds

F.B

La direction des Travaux publics (DTP) de Mila a annoncé, mercredi, la remise de trois ponts-basculés mobiles au groupement territorial de la Gendarmerie nationale, destinés à contrôler la charge des poids lourds et à s'assurer du respect des limites autorisées.

Selon Mohamed-Seghir Boukrira, chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes, ces équipements ont été réceptionnés la semaine dernière, dans le cadre d'une convention de coopération entre le ministère des Travaux publics et le commandement de la Gendarmerie nationale. Cette dotation vise à renforcer les opérations de contrôle sur les axes routiers, afin de préserver l'intégrité des infrastructures et d'éviter les dégradations causées par les surcharges, qui menacent également la sécurité des usagers. La wilaya de Mila abrite 26 carrières, générant un trafic quotidien important de camions transportant des agrégats vers les chantiers. Face à cette activité soutenue, les autorités entendent intensifier les contrôles pour limiter les risques liés au non-respect des charges maximales autorisées.

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ

Recrutement de 684 agents contractuels à temps plein



R. N

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé l'ouverture d'une opération de recrutement de 684 agents contractuels à temps plein, pourvoir des postes dans le cadre de contrats de travail à durée indéterminée (CDI), a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. "L'opération de recrutement débutera au cours du mois de septembre 2026" et "les conditions et modalités de candidature, la répartition des postes par wilaya et par établissement concerné, ainsi que le calendrier de dépôt des dossiers seront communiqués en temps opportun sur les pages officielles du ministère, et ce dès la finalisation de toutes les procédures réglementaires et administratives, à même de garantir la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats", précise la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à « doter les établissements du secteur en ressources humaines indispensables, à renforcer leurs capacités opérationnelles et à promouvoir la qualité des services publics fournis », « à même de renforcer leur capacité à accomplir leurs missions dans les domaines d'accompagnement et de prendre en charge des catégories bénéficiaires ».

LES EMIRATS ARABES UNIS

Un micro-État face à un effondrement économique et diplomatique

Les Emirats arabes unis font face à un effondrement économique et diplomatique sans précédent avec un taux d'occupation des hôtels en chute libre, un marché de l'emploi en berne et des restrictions drastiques relatives aux transferts financiers imposés par des pays de la région pour lutter contre la criminalité devenue monnaie courante dans ce petit Etat du Golfe, sur fond de graves faits de déstabilisation d'Etats, dont ce mini Etat est largement accusé.

Dans un article publié lundi, le média allemand DW est revenu sur les conséquences désastreuses de la situation sécuritaire au Moyen Orient sur l'économie des Emirats arabes unis.

"Le taux d'occupation des hôtels à Dubaï a chuté de façon spectaculaire, passant de 80 % à seulement 10 % environ", écrit le média allemand. "Depuis, certains hôtels des Emirats arabes unis ont fermé prématurément pour des +rénovations planifiées+, tandis que d'autres complexes hôteliers ont attiré les résidents des Emirats arabes unis avec des +séjours locaux+", poursuit le journal qui met l'accent sur une situation particulièrement chaotique. Citant le "New York Times", le média allemand a, en outre, fait état de la situation difficile dans laquelle se trouvent de nombreux travailleurs étrangers à bas salaire, face à la raréfaction des emplois dans l'hôtellerie et le tourisme. "Des journalistes à Dubaï ont rap-

porté avoir vu des personnes faire du porte-à-porte pour trouver du travail", explique le média. Par ailleurs, "les pressions inflationnistes (...), ont entraîné une hausse des prix des matières premières et des importations de toutes sortes. Les prix de l'immobilier aux Emirats arabes unis ont également diminué", ajoute la même source. L'auteur de l'article indique qu'"au vu de certains chiffres publiés et des mesures apparemment désespérées prises par les autorités de ce pays autoritaire, il semble bien que l'économie des Emirats arabes unis soit en difficulté". En juillet le quotidien belge "Le Soir" avait, quant à lui, fait savoir dans un article paru sous le titre : "Le marché immobilier en difficulté à Dubaï" que, "les ventes de logements ont chuté au deuxième trimestre de 31 % en volume et de 45 % en valeur, sur un an, avec un recul particulièrement marqué sur le segment du luxe". Dans un article sous le titre "L'Arabie saoudite renforce la surveillance des transferts bancaires à destination des Emirats arabes unis afin de lutter contre la criminalité", l'agence de presse Reuters a, pour sa part, évoqué les difficultés diplomatiques rencontrées ce petit Etat du Golfe. "L'Arabie saoudite a placé les transferts financiers vers les Emirats arabes unis sous des niveaux de surveillance réglementaires supplémentaires réservés aux pays présentés comme présentant un risque élevé de flux financiers illicites

(...)", écrit le média qui cite trois personnes ayant une connaissance directe de la question. Ces mesures, non annoncées publiquement, pourraient expliquer "pourquoi plusieurs entreprises ont rencontré des difficultés ces derniers mois pour transférer des fonds de comptes en Arabie saoudite vers les Emirats arabes unis, un problème initialement révélé par Bloomberg et le Financial Times en juillet". Ainsi, ce renforcement de la surveillance place les Emirats arabes unis parmi les pays est considéré comme "à haut risque" par l'Arabie saoudite en matière de criminalité financière, selon deux sources citées par le

média. Abondant dans le même sens, le média "Middle East EYE" a souligné dans un article publié sous le titre, "l'Arabie saoudite renforce les règles relatives aux transferts financiers vers les Emirats arabes unis", que "cette décision semble être le dernier signe en date de la montée des tensions entre les deux pays du Golfe". "Plusieurs sources ont indiqué au Financial Times que des paiements effectués par des banques saoudiennes vers des comptes basés aux Emirats arabes unis appartenant à des entreprises et à des particuliers à Dubaï avaient été retournés ou bloqués depuis le mois de mai", précise le journal.

SAISON DU HADJ 1448H

Le bureau des affaires des hadjis signe un contrat de services

Le bureau des affaires des hadjis algériens a signé, à La Mecque (Royaume d'Arabie Saoudite), un contrat portant sur la fourniture de services dans les Lieux saints au profit des pèlerins algériens, dans le cadre des préparatifs anticipés de la saison du hadj 1448H, indique mardi un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO).

Dans le cadre des préparatifs anticipés de la prochaine saison du hadj et "afin d'améliorer la qualité des services fournis aux pèlerins algériens, les efforts de la délégation préparatoire multisectorielle chargée de négocier et de contracter les différents services ont abouti à la signature par le bureau des

affaires des hadjis algériens, d'un contrat portant fourniture de services dans les Lieux saints avec la société +Bushra Hospitality+ pour les services destinés aux pèlerins".

Le contrat a été signé, du côté algérien, par le directeur général de l'ONPO, directeur du bureau des affaires des hadjis algériens, M. Tahar Braik et du côté saoudien par le PDG de « Bushra Hospitality », M. Ali Ben Hussein Bondagiy.

La signature de l'accord intervient dans le cadre de « l'attachement à sélectionner des prestataires de services remplissant les conditions fixées dans les cahiers des charges y afférent et sur la base de critères objectifs garantis-

sant leur compétence et leur capacité à fournir des services répondant aux exigences de la saison du hadj, contribuant ainsi à l'amélioration constante du niveau des services fournis aux pèlerins algériens.

Le choix de cette même société « intervient à la lumière des résultats du processus d'évaluation et de négociation adoptés, notamment au regard des indicateurs de performance positifs enregistrés durant la saison du Hadj 1447 de l'Hégire. l'obtention, par la Mission algérienne du Hadj, du prix d'Or +Labeitom+ pour la même saison".

ENTREPRENEURIAT

Un camp d'été au profit des jeunes des wilayas frontalières

Les travaux du camp national d'été de l'entrepreneuriat, destiné aux jeunes des wilayas frontales, ont débuté, mercredi à Alger, organisés par le ministère de la Jeunesse, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Ce camp, qui enregistre la participation de 250 jeunes (des deux sexes), vise à ancrer la culture entrepreneuriale, l'esprit d'initiative et l'innovation chez les jeunes, notamment les porteurs d'idées et de projets, leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour concrétiser leurs idées sur le terrain, tout en les informant des différents dispositifs d'aide, de financement et d'accompagnement disponibles, selon les explications fournies par les organisateurs.

S'exprimant à cette occasion, la cheffe de cabinet du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nassima Rachedi, a souligné que les jeunes sont devenus "des acteurs de la création d'emplois, en passant du stade de l'idée à celui de la création d'entreprise".

Elle a ajouté que l'organisation de ce camp a traduit la coordination continue entre les secteurs de la Jeunesse et de l'Economie de la connaissance, au service des efforts visant l'autonomisation des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

De son côté, le chef de cabinet du ministère de la Jeunesse, Madani Mohamed, a affirmé que le choix de faire participer des jeunes des wilayas frontalières à ce camp s'explique par « les potentialités et les opportunités économiques ne regorgent pas ces régions, à même de permettre aux jeunes de développer des projets qui répondent aux besoins locaux et à même de contribuer à la création de richesses et d'emplois ». Selon M. Madani, le programme prévoit des séances de scène et des ateliers pour aider les participants à cristalliser leurs idées et à les transformer en projets, jusqu'à la création d'entreprises, mettant la lumière sur l'importance aux jeunes de découvrir les expériences réussies et de bénéficier des différentes activités programmées.

SAYOUD PREND UNE MESURE POUR ENDIGUER LE CARNAGE ROUTIER

L'enregistreur de vitesse obligatoire à bord des bus et des camions

Wassila. B

Le lourd tribut des accidents de la route en Algérie est depuis longtemps un fléau national, mais la récente vague de crashes impliquant des bus et des poids lourds (44 morts et 132 blessés en seulement deux semaines) a incité le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, à prendre des mesures phares.

Le ministre a notamment annoncé une mesure qui frappe en plein cœur du problème : l'activation et l'utilisation obligatoires des chronotachygraphes, ou enregistreurs de vitesse et de temps de conduite, à bord de tous les bus et camions. "Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé mardi 18 août 2026, au Palais du Gouvernement, une réunion de coordination en présence de cadres du ministère, consacrée à l'examen et au suivi des préparatifs liés à l'activation et à l'exploitation du chronotachygraphe à bord des véhicules de poids lourds et de transport de voyageurs", précise la même source. A cette occasion, le ministre a donné "une série d'instructions visant à accélérer le rythme des préparatifs et à parachever les différentes procédures et dispositions tech-



niques et organisationnelles et afférentes, en sus d'élaborer les propositions et les visions à même de concrétiser ce dispositif", ajoute le communiqué. Ce n'est pas une simple mise à niveau technique ; c'est un impératif moral et opérationnel. Après des années de statistiques funestes (près de 4 000 vies perdues en 2025 seulement) le gouvernement se dote d'un œil impartial pour surveiller les excès insensés qui transforment les routes en champs de bataille.

Cette décision répond directement aux preuves accablantes livrées par les récentes enquêtes. À Boumerdès, un chauffeur a été flashé à plus de 121 km/h sur une route limitée à 60 km/h ; à Aïn Sefra, l'excès de vitesse a de nouveau été cité comme facteur principal. Il ne s'agit pas d'anec-

dotes isolées, mais des symptômes d'une culture systémique où les véhicules lourds sont pilotés comme des bolides et où des conducteurs épuisés repoussent leurs limites humaines. Le chronotachygraphe n'est pas un simple « mouchard » ou espion ; c'est un gardien de la responsabilité. En enregistrant à la fois la vitesse et les temps de repos, il permettra enfin aux autorités de distinguer les accidents malheureux des crimes évitables, et de sanctionner ceux qui traitent la sécurité publique comme un détail.

Cette mesure s'inscrit dans une stratégie plus large et cohérente. Le gouvernement a déjà révisé le Code de la route, durci les sanctions et lancé un vaste programme de renouvellement du parc, important 10 000 nou-

veaux bus tout en retirant progressivement les véhicules de plus de 25 ans.

Le chronotachygraphe complète cet arsenal en ciblant le facteur humain ; la variable la plus imprévisible et la plus dangereuse de toutes. Il envoie un signal clair : désormais, chaque kilomètre parcouru sera traçable, chaque infraction enregistrée et chaque conducteur tenu pour responsable. Il ne s'agit pas d'une surveillance pour elle-même, mais de restaurer la confiance dans un système qui a trop déçu trop de familles.

Alors que l'Algérie s'apprête à mettre en œuvre ce dispositif dans les mois à venir, le succès de l'initiative fera l'objet d'un suivi rigoureux : des délais précis, des sanctions calibrées et une formation adaptée pour les contrôleurs comme pour les transporteurs. Le ministère veillera aussi à ce que les données collectées soient utilisées comme un instrument de salut public.

La direction est désormais tracée. Par ce geste audacieux, le ministre Sayoud a honoré la mémoire des victimes en transformant le deuil en action. Il est temps que tous les usagers de la route (conducteurs, entreprises et régulateurs) embrassent cette nouvelle ère de responsabilité, car chaque vie sauvée est une victoire sur le terrorisme du bitume.

DÉCÈS DU MOUDJAHID MOHAND AMEZIANE SADKI Tacherift présente ses condoléances

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Abdelmalek Tacherift, a présenté, mercredi à Bejaïa, ses condoléances à la famille du moudjahid Mohand Ameziiane Sadki, membre de l'Armée de libération nationale (ALN), décédé cette semaine.

Le ministre, accompagné du secrétaire général de la wilaya de Bejaïa, Yahiaoui Said, s'est rendu au domicile familial du défunt moudjahid, dans la commune d'Ouzlaguen, afin de présenter ses condoléances et d'apporter son réconfort aux membres de sa famille.

A cette pénible épreuve, M. Tacherift a exprimé ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion envers la famille et aux proches du défunt, rappelant son parcours de lutte et les sacrifices qu'il a consentis pour la libération de la patrie et le recouvrement de la souveraineté nationale.

Le ministre a également prié Allah, le Tout-Puissant, de le gratifier de sa miséricorde infinie, de l'accueillir dans Son vaste paradis aux côtés des martyrs, des pieux et des vertueux, et de prêter à ses proches patience et réconfort.

Mardi, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit avait rendu hommage, mardi, au moudjahid Mokhtar Aslat, dit "Si Meziane", à la veuve du chahid Mohand Saïd Aïdri et à la veuve du moudjahid feu Joudi Atoumi, en marge de la cérémonie d'ouverture du Colloque international sur le Congrès de la Soummam, intitulé "La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956).

TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES

La CNAN lance une desserte vers l'Afrique de l'Ouest

La compagnie CNAN EL DJAZAIR, filiale du Groupe public de transport maritime "GATMA", poursuit le renforcement de sa présence maritime en Afrique de l'Ouest à travers une liaison régulière à raison d'un départ tous les 30 jours, desservant

Nouakchott et Nouadhibou (Mauritanie) et Dakar (Sénégal), indique un communiqué de la compagnie. CNAN EL DJAZAIR a souligné que cette ligne maritime régulière "contribue au développement des échanges commerciaux de l'Algérie et au renforcement

des connexions avec les marchés africains". La flotte de la compagnie publique compte neuf navires sous pavillon algérien, composé de deux portes-conteneurs et sept navires de transport de marchandises générales, at-on ajouté de même source.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors que cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, durant la période du 12 au 18 août, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP).

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 12 au 18 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont démontré le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste nommé (RB)

alias (Abou Omar) s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", ajoute le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 49 narcotrafiquants et mettre en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 43,5 kg de cocaïne et 1.946.091 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires". "A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, des



détachements de l'ANP ont arrêté 319 individus et saisis 29 véhicules, 112 groupes électrogènes, 97 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicites". De même, "11 autres individus ont été appréhendés et 5 fusils de chasse et 4 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis,

et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 223 individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que 211 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

DANS SON MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DU MOUDJAHID Tebboune salue « le génie ayant inspiré la glorieuse génération de Novembre »

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message à la veille de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956/2026).

« Le peuple algérien célèbre la Journée nationale du moudjahid commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam, pour se remémorer les hauts faits de ces hommes, moudjahidine martyrs et moudjahidine encore fidèles au serment, puisse Allah Tout-puissant leur accorder santé et longue vie, qui ont combattu avec abnégation jusqu'à la victoire. Ils ont tenu leur engagement et Allah a tenu le Sien, Lui le meilleur des soutiens », a affirmé le président Tebboune. « Les enseignements tirés de cette commémoration illustrent le génie ayant inspiré la glorieuse génération de Novembre afin qu'elle préserve la flamme de la Révolution dont elle a allumé l'étincelle, qu'elle accompagne les impératifs de développement, d'expansion et de déploiement dans le cadre des objectifs fixés par la Déclaration du 1er Novembre et qu'elle fasse face aux stratagèmes des autorités coloniales, lesquelles misaient sur l'illusion de conserver l'Algérie sous le joug de l'occupation et de maintenir leur emprise sur elle, usant de tous les moyens pour empêcher le peuple algé-



rien d'accéder à la liberté et à l'indépendance », a indiqué le chef de l'État. « L'Offensive du Nord-Constantinois, sous le commandement du chahid emblématique Zighoud Youcef, a été et demeurera, par sa puissance, ses exploits, son ampleur et sa bravoure, l'incarnation des valeurs les plus nobles, sous la bannière du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale, car porteuse d'enseignements historiques immenses qui demeurent un flambeau pour le présent et l'avenir, des enseignements pour tout un chacun, à savoir que l'Algérie a été et restera attachée à la cohésion et à l'unité nationale dont Allah le Tout-puissant l'a comblée », a souligné le président de la République.

Organiser la Révolution

« La Journée nationale du moudjahid est également étroitement liée à la commémoration de la tenue du Congrès de la Soummam, ce congrès historique qui a tracé les contours d'un projet global visant à organiser et à structurer la Révolution, dans ses di-

mensions militaire, logistique et organisationnelle ainsi que dans sa dimension législative, à travers la mise en place d'institutions traduisant la signification de la Révolution dans divers domaines, notamment militaire, politique et médiatique et à la promouvoir au sein des fora internationaux », a ajouté le président Tebboune. « Ce congrès historique a d'ailleurs encadré le projet révolutionnaire dans toutes ses dimensions, afin de faire face à la plus redoutable puissance coloniale de l'époque, soutenue par l'Alliance atlantique », a poursuivi le chef de l'État.

« Si le 20 août 1955 incarne une stratégie d'affrontement de la soldatesque de l'ennemi sur le terrain, le 20 août 1956 a, lui, marqué un tournant majeur en développant une stratégie multidimensionnelle qui a créé un nouveau rapport de force entre les parties engagées dans la bataille, aussi bien en termes de planification que d'organisation. Ce faisant, la Révolution de libération nationale a profondément remis en question l'équation du système

colonial traditionnel, non seulement en Algérie, mais aussi pour l'ensemble des peuples opprimés à travers le monde », a affirmé le président Tebboune.

« De telles étapes historiques décisives nous permettent de rappeler la symbolique du moudjahid et la place éminente qu'il occupe dans la mémoire de la Nation. C'est aussi l'occasion pour nous d'évoquer avec fierté le présent de l'Algérie victorieuse, un présent incarné par la préservation de la souveraineté nationale et la consolidation de l'édification d'un Etat fort, avec ses institutions, pouvant compter sur la conscience de sa jeunesse et la cohésion de son peuple, afin que le message des martyrs et des moudjahidine demeure vivant et qu'il continue à inspirer et à hisser notre pays vers les perspectives de grandeur, de prospérité et de leadership », a indiqué le chef de l'État. « En ce jour mémorable, j'appelle la génération actuelle à demeurer fidèle au message des aïeux et à s'inspirer de leurs immenses sacrifices pour poursuivre les efforts visant à faire rayonner le pays et à réaliser les aspirations de la brave génération de Novembre », a ajouté le président de la République.

Et de conclure : « Je me recueille à la mémoire de nos valeureux martyrs, tout en adressant mes profonds sentiments de respect et de gratitude, ainsi que mes vœux de santé et de bien-être, à mes sœurs moudjahidate et à mes frères moudjahidine, à l'occasion de leur journée nationale. Vive l'Algérie, Gloire et éternité à nos valeureux martyrs ».

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

«J'appelle la génération actuelle à être fidèle au message des moudjahidine»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, mercredi, la génération actuelle à demeurer fidèle au message des moudjahidine et des martyrs et à s'inspirer de leurs immenses sacrifices pour poursuivre les efforts visant à faire rayonner le pays et à réaliser les aspirations de la courageuse génération de Novembre. Dans un message précis à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956), le président de la République a appelé la génération actuelle à "demeurer fidèle au message des aïeux" et à "s'inspirer de leurs immenses sacrifices pour pour-

suivre les efforts visant à faire rayonner le pays et à réaliser les aspirations de la brave génération de Novembre". "De telles étapes historiques décisives nous permettent de rappeler la symbolique du moudjahid et la place éminente qu'il occupe dans la mémoire de la Nation. C'est aussi l'occasion pour nous d'évoquer avec fierté le présent de l'Algérie victorieuse, un présent incarné par la préservation de la souveraineté nationale et la consolidation de l'édification d'un Etat fort, avec ses institutions, pouvant compter sur la conscience de sa jeunesse et la cohésion de son peuple, afin que le message des martyrs et des moudjahidine demeure vivante et qu'il continue à inspirer et à hisser notre pays vers les perspectives de grandeur, de

prospérité et de leadership", a ajouté le président de la République. "Les enseignements tirés de cette commémoration illustrent le génie ayant inspiré la glorieuse génération de Novembre afin qu'elle préserve la flamme de la Révolution dont elle a allumé l'étincelle, qu'elle accompagne les impératifs de développement, d'expansion et de déploiement dans le cadre des objectifs fixés par la Déclaration du 1er Novembre et qu'elle fasse face aux stratagèmes des autorités coloniales, qui étaient mis sur l'illusion de conserver l'Algérie sous le joug de l'occupation et de maintenir leur "Emprise sur elle, utilisant de tous les moyens pour empêcher le peuple algérien d'accéder à la liberté et à l'indépendance", a poursuivi le président de la République.

EDITO

L'appel mobilisateur de Tebboune

Wassila. B

En cette Journée nationale du moudjahid, le président Abdelmadjid Tebboune nous offre un message qui dépasse la simple commémoration pour toucher à l'essence même de l'identité algérienne. En saluant « le génie ayant inspiré la glorieuse génération de Novembre », il ne rend pas seulement hommage à des hommes et des femmes d'exception ; il rappelle que la Révolution de libération nationale fut avant tout une épopée de l'intelligence, du courage et de la vision.

Le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam n'est pas une coïncidence calendaire : il est le symbole de deux dimensions indissociables de la lutte algérienne, la puissance du combat sur le terrain et la clairvoyance de l'organisation politique. Le Chef de l'État, par ses paroles, invite toute la nation à puiser dans cette mémoire vive les ressorts de sa résilience et de sa grandeur.

L'éloge présidentiel adressé aux moudjahidine, martyrs et survivants, est un acte de justice et de reconnaissance.

En évoquant ceux qui « ont combattu avec abnégation jusqu'à la victoire », M. Tebboune souligne que la liberté ne fut pas un don, mais une conquête arrachée au prix du sang et de la sueur. Il met en lumière une vérité trop souvent oubliée : face à la plus redoutable puissance coloniale de l'époque, soutenue par l'Alliance atlantique, la Révolution algérienne a su opposer non seulement la force des armes, mais aussi une architecture institutionnelle et une stratégie multidimensionnelle qui ont bouleversé l'équilibre mondial.

Le Congrès de la Soummam, en particulier, demeure un modèle de maturation politique, où la lutte armée s'est doublée d'un projet de société, d'institutions et de rayonnement international, une leçon pour toute nation en quête de souveraineté.

Le message du Président ne se tourne cependant pas uniquement vers le passé. En reliant le sacrifice des aïeux aux défis du présent, il trace un pont entre la révolution armée et la révolution du développement. L'Algérie victorieuse dont il parle est celle qui consolide un État fort, s'appuie sur la conscience de sa jeunesse et préserve sa cohésion nationale face aux vents contraires.

C'est une invitation à ne pas réduire le 20 août à une simple date dans les manuels d'histoire, mais à en faire un phare pour les politiques publiques, l'édification économique et le rayonnement diplomatique.

La « génération de Novembre » avait promis un Algérie libre ; à la génération d'aujourd'hui, le Président rappelle qu'il lui incombe de bâtir une Algérie prospère, souveraine et respectée.

En cette journée de recueillement et de fierté, l'éditorialiste ne peut que s'incliner devant la constance d'un Chef d'État qui, depuis son accession à la magistrature suprême, n'a cessé de placer la mémoire des moudjahidine au cœur du récit national.

En appelant les jeunes à s'inspirer des « immenses sacrifices » pour « faire rayonner le pays », M. Tebboune inscrit l'hommage dans une dynamique d'avenir.

CISJORDANIE OCCUPÉE

30 Palestiniens arrêtés par les forces sionistes



Trente Palestiniens ont été arrêtés, mercredi, en Cis-jordanie occupée, par les forces de l'occupation sioniste, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens.

Le Bureau a précisé que les trente arrestations ont eu lieu principalement dans les gouvernorats de Qalqiliya, El

Khalil, Tulkarem, Beit Lehm, Nablousse et El Qods. Il a rappelé que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste a dépassé 9.500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants.

Le Bureau d'information des prisonniers a affirmé que les campagnes d'arrestations menées quotidiennement par les forces de l'occupation dans les gouvernorats de Cis-jordanie s'inscrivent dans le cadre de la politique d'escalade continuant à mener contre les Palestiniens.

Ces opérations s'accompagnent de perquisitions et de fouilles de domiciles ainsi que d'actes de dégradations.

BRÉSIL

Au moins 21 morts lors d'une collision entre un bus et un camion

Une collision frontale entre un autobus et un camion a fait au moins 21 morts mercredi dans la commune d'Imbituva, dans le sud du Brésil, selon les autorités.

"Malheureusement, 21 passagers de l'autobus sont décédés" et quatre autres personnes ont été blessées, a indiqué la société Via Araucaria, en charge de plusieurs autoroutes dans l'Etat du Parana, où se trouve Imbituva.

Des images, publiées par la presse locale, montrent un autobus, sur lequel figure un panneau de transport de personnes handicapées, détruit à côté d'un camion.

L'accident s'est produit sur une route qui relève du sud du pays à Sao Paulo, l'Etat le plus riche du Brésil.



Selon les médias locaux, l'autobus emmenait des patients vers plusieurs centres médicaux.

Les autorités n'ont pas donné d'informations sur le ou les occupants du camion.

ECONOMIE CIRCULAIRE EN AFRIQUE

8 nouveaux pays accompagnés par la BAD

Le Fonds africain pour l'économie circulaire, fonds fiduciaire multi-donateurs administré par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), accompagne 8 nouveaux pays dans l'élaboration ou la mise en œuvre de leurs feuilles de route nationales pour l'économie circulaire.

Cette deuxième cohorte élargit un programme destiné à montrer comment l'économie circulaire, lorsqu'elle est intégrée aux politiques publiques, peut devenir un véritable levier de transformation économique, a indiqué l'institution panafricaine dans un communiqué.

Dans le cadre de cette deuxième phase du programme des feuilles de route nationales pour l'économie circulaire (NCER), l'Angola, le Libéria, Madagascar et le Sénégal définiront leurs propres feuilles de route, en identifiant les secteurs prioritaires, en coordonnant

l'action des institutions concernées et en adaptant les orientations stratégiques à leurs structures productives nationales.

Le Bénin, le Tchad, l'Ethiopie et Maurice, qui font partie de la première cohorte, passent, quant à eux, à la phase de mise en œuvre afin de traduire leurs cadres gouvernementaux en politiques applicables, en programmes financés et en capacités institutionnelles durables, selon la même source. Une grande partie des richesses naturelles de l'Afrique continue d'être exportée sans transformation, ce qui freine l'industrialisation et limite la création d'emplois. L'économie circulaire contribue à réduire cette perte de valeur structurelle en maintenant les ressources et leur potentiel productif au sein des économies nationales. Elle permet notamment de prolonger la durée de vie des bâtiments et des infrastructures, de valoriser les sous-produits agricoles dans les systèmes énergétiques

et de réintroduire les matières premières secondaires dans les chaînes d'approvisionnement industrielles. Trente-deux pays africains ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Fonds africain pour l'économie circulaire pour la deuxième cohorte, signe de l'intérêt croissant des Etats pour l'économie circulaire et de leur volonté de se doter de cadres solides pour orienter l'action publique, lit-on dans le communiqué. "Le continent fait face à un déficit annuel de financement du développement supérieur à 400 milliards de dollars. Les feuilles de route pour l'économie circulaire peuvent aider les pays à renforcer leurs capacités productives nationales et à transformer leurs priorités en opportunités d'investissement", a déclaré Anthony Nyong, directeur départemental du Changement climatique et de la Croissance verte à la BAD.

KENYA

Un hélicoptère s'écrase dans le nord du pays

Un hélicoptère transportant un nombre non précis de passagers s'est écrasé mercredi sur le mont Ololokwe, dans le comté de Samburu, au nord du Kenya, a annoncé l'Autorité de l'aviation civile du Kenya (KCAA). L'hélicoptère effectuait un vol au départ de Loisaba Ewasonyiro lorsque l'accident s'est produit aux environs, a indiqué la KCAA dans un communiqué. Elle a précisé que le Bureau d'enquête sur les accidents aériens, rattaché au ministère des Routes et des Transports, menait l'enquête sur les circonstances du drame.

SÉISME EN COLOMBIE

Le bilan s'élève à 312 morts

Le bilan du séisme de magnitude 7,4 qui a frappé la Colombie le 10 août dernier s'élève désormais à 312 morts, 4.611 blessés et 290 disparus, ont annoncé mardi les autorités locales. L'Unité nationale de gestion des risques de catastrophe a indiqué que ce tremblement de terre avait touché 470 communes dans 15 départements. Un précédent bilan faisait état de 304 morts, plus de 4.500 blessés. Elle a précisé que 277 bâtiments s'étaient effondrés, tandis que près de 30.000 habitations ont été détruites et plus de 134.000 autres endommagées.

Les équipes de recherche et de secours, tant nationales qu'internationales, continuent à passer les déblais au peigne fin pour localiser ceux portés disparus. A ce jour, 358 personnes auraient été secourues. De nombreux habitants touchés par la catastrophe se trouvent encore dans des hébergements provisoires et des tentes installées dans des parcs, dans les régions les plus durement touchées de la Vallée du Cauca, de la Risaralda et du Choco.

CENTRAFRIQUE

Plusieurs morts dans l'effondrement d'une mine d'or

Plusieurs personnes sont mortes mardi dans un glissement de terrain dans une mine d'or artisanale dans l'ouest de la Centrafrique, à la frontière avec le Cameroun, ont rapporté mercredi des médias, citant des sources locales.

"A ce stade, il nous est difficile d'établir un bilan formel", a admis le député de Baboua, Laurent Ngon Baba, évoqué par des médias, mercredi matin.

Les éboulements sont fréquents dans les mines de cet Etat d'Afrique centrale dont les sols sont particulièrement riches et convoités, souvent exploités illégalement.

"C'est catastrophique. Le sol s'est complètement écroulé et a enseveli des gens", a témoigné de son côté, Cédric Mbango, un mineur de la mine de Zamboyé.

Dans une vidéo de l'accident qui circule sur les réseaux sociaux, on peut voir une partie du sol de cet immense chantier minier à ciel ouvert, où travaillent des centaines d'orpailleurs artisanaux, se détacher et ensevelir de nombreux mineurs sur son passage.

Mi-juin, un effondrement similaire avait fait plusieurs dizaines de morts dans la mine d'or de Bé-Mbari, également à la frontière avec le Cameroun, dans le département de Nana-Mambéré.

PARA-JUDO

La sélection nationale poursuit sa préparation en vue des Mondiaux de Tbilissi



La sélection nationale messieurs de para-judo poursuit sa préparation en vue de sa participation aux Champion-

nats du monde, prévue à Tbilissi (Géorgie) du 25 au 27 septembre prochain, à travers un stage organisé au Centre de préparation des élites nationales de Fouka (Ti-

pasa), at-on appris, mercredi, auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH). Ce regroupement, entamé le 14 août et qui se poursuivra jusqu'au 22 du même mois, réunit deux judokas, en l'occurrence Abdelkader Bouamer (catégorie J1, moins de 70 kg) et Youcef Reggai (catégorie J1, moins de 81 kg), sous la conduite de l'entraîneur national Mounia Kerkar. Durant ce stage préparatoire, le staff technique s'attelle notamment au travail tactique, tout en mettant l'accent sur la correction des erreurs commises habituellement par les judokas lors des compétitions officielles, dans l'objectif d'améliorer leur rendement et de renforcer leur degré de préparation avant le rendez-vous mondial.

Cette préparation intervient dans le prolongement des résultats réalisés par le para-judo algérien pour déficients visuels sur la scène internationale, notamment avec le sacre d'Abdelkader Bouamer aux Jeux paralympiques-2024 de Paris, dans la catégorie des moins de 60 kg (J1), tandis que son compatriote Ishak Ould Gouider avait décroché la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 60 kg (J2). Les judokas algériens ambitionnent ainsi d'atteindre le meilleur niveau de préparation technique et tactique en prévision des Mondiaux de Tbilissi, qui constitue l'une des principales échéances internationales de la sélection nationale durant la saison en cours.

CYCLISME

L'Algérie engagée avec cinq coureurs au Baltic Chain Tour 2026

Cinq cyclistes (messieurs) représenteront l'Algérie à l'édition 2026 du Baltic Chain Tour, prévue en trois étapes, du 20 au 23 août entre la Lettonie et l'Estonie, at-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

Il s'agit de Nasr-Allah Essemiani, Oussama Mimouni, Slimane Badlis, Amine Hamzaoui et Zakaria Sahiri, sous la direction du coach Samir Allam, qui sera assisté dans sa tâche par le soigneur Ismail Lellouchi et le mécanicien Kamel Toubdarine. Le Baltic Chain Tour 2026 se dispute à travers la Lettonie et l'Estonie du 20 au 23 août. L'épreuve comprend une première journée en Lettonie (divisée en deux tronçons) suivie de deux étapes principales se déroulant en Estonie. Détails des étapes :

Etape 1 (A) contre-la-montre par équipes : Riga (Bikernieki) – Riga, Lettonie (5,4 km) Etape 1 (B) parcours en ligne : Riga (Bikernieki), Lettonie – Valga, Estonie (190 km) Etape 2 : Kuremaa – Ulenurme, Estonie (175,6 km) Etape 3 : Ulenurme, Estonie (147,5 km) Sélections nationales et équipes en lice au Baltic Chain Tour 2026 : Valholl Cycling Team, Svealand Cycling Team, Quick Pro Team, Lucky Sport Cycling Team (Suède), Cycling Team Schwingshandl, Bialini Gomola Hygge (Bialini Wheel-lab), Team Co : Play Giant Store, UN Cycling Team (Continentale), Ener-gus Cycling Team (Lituanie - Continentale), Madar Pro Cycling Team (Algérie - Continentale), National Team Slovenia (Lituanie), National Team Lettonie (Lettonie), équipe nationale d'Estonie (Estonie).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2026

La sélection féminine algérienne se prépare en Égypte

La sélection algérienne de volley-ball a rejoint l'Égypte pour effectuer un mini-stage de préparation, avant de rallye Nairobi (Kenya) où elle participera au Championnat d'Afrique des nations féminin (23 août - 5 septembre), a indiqué mercredi la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB).

Ce regroupement constitue l'une des dernières étapes de préparation de l'équipe nationale, dirigée par l'entraîneur Sid Ali Benkortbi, avant le rendez-vous continental, qualificatif aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

La sélection algérienne a multiplié les étapes et les rencontres de préparation depuis le lancement de son programme en vue de cette

échéance. Elle avait notamment effectué une étape en Pologne en juin, avant de disputer une double confrontation amicale face à la Tunisie, les 12 et 13 juillet à Oran, avec une victoire (3-2) et une défaite (1-3). Du 4 au 15 août, les Algériennes ont également effectué une étape en commune à Oran avec la sélection polonaise U19, ponctuée par deux rencontres amicales face à des équipes polonaises de jeunes. "La scène s'est déroulée dans de bonnes conditions et nous avons disputé deux matchs amicaux face à la sélection polonaise des jeunes. Après l'absence de l'équipe nationale de la compétition depuis 2023, ces rencontres constituent une opportunité importante pour retrouver le

rythme et la compétitivité", a déclaré le sélectionneur national Sid Ali Benkortbi. Après ce passage en Égypte, la sélection algérienne mettra le cap sur Nairobi pour disputer la phase finale du Championnat d'Afrique, qui réunira les meilleures sélections du continent du 23 août au 5 septembre. Lors de la précédente édition du Championnat d'Afrique féminin, le Kenya avait remporté le titre aux dépens de l'Égypte (3-0), alors que le Cameroun, pays hôte, avait terminé à la troisième place. La compétition de Nairobi revêt un enjeu supplémentaire puisqu'elle servira également de tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

CAN-2026 DE BEACH-VOLLEY

L'Algérie domine le Mozambique 2-0 et termine en tête du groupe C

La sélection algérienne de beach-volley s'est imposée devant son homologue mozambicaine sur le score de 2 sets à 0 (27-25, 23-21), mercredi pour le compte de la deuxième journée du groupe C du Championnat d'Afrique 2026, qui se dispute jusqu'au 22 août à Alexandrie.

A la faveur de cette deuxième victoire de rang après celle obtenue devant le Burundi (2-0 : 21-13, 21-14), la paire algérienne composée des joueuses Amalou et Bechar a assuré sa qua-

lification au tour final à la première place du groupe C. Le dernier match de la poule C, prévu jeudi, opposera le Burundi au Mozambique, alors que l'Algérie sera exemptée. Vingt huit (28) pays africains participent aux épreuves messieurs et dames de cette compétition, dont le champion validera son sésame aux Jeux olympiques (JO) de Los Angeles-2028. La participation algérienne constitue une opportunité pour le beach-volley national de se mesurer au haut niveau africain, face à des

sélections disposant d'une expérience continentale et olympique, mais également aux équipes qui ambitionnent de décrocher une première qualification aux Jeux olympiques.

Les organisateurs s'attendent à une compétition relevée, compte tenu des spécificités du beach-volley, une discipline où les conditions climatiques, la forme physique, la complémentarité entre les membres de chaque paire et la capacité à gérer les points décisifs peuvent s'avérer déterminantes.

JEUX MÉDITERRANÉENS
2026

Arrivée à Tarente du premier contingent de la délégation algérienne

Le premier contingent de la délégation algérienne participant à la 20e édition des Jeux méditerranéens (21 août - 3 septembre) est arrivé mercredi à Tarente (Italie), à bord d'un vol spécial. Ce contingent est composé de 73 athlètes représentant plusieurs disciplines individuelles, à l'image de la natation, de la boxe et de la lutte, ainsi que les sélections nationales de handball et de volleyball.

L'Algérie participe à cette édition avec 248 athlètes engagés dans 27 disciplines sur les 33 inscrits au programme officiel, dans un rendez-vous qui verra la participation de 26 Comités nationaux olympiques. La délégation algérienne comprend, outre les athlètes, 76 responsables et entraîneurs ainsi que 10 arbitres, portant à 334 personnes l'effectif global de la délégation. La cérémonie d'ouverture des Jeux de Tarente est prévue vendredi soir, donnant ainsi le coup d'envoi officiel aux compétitions de cette édition.

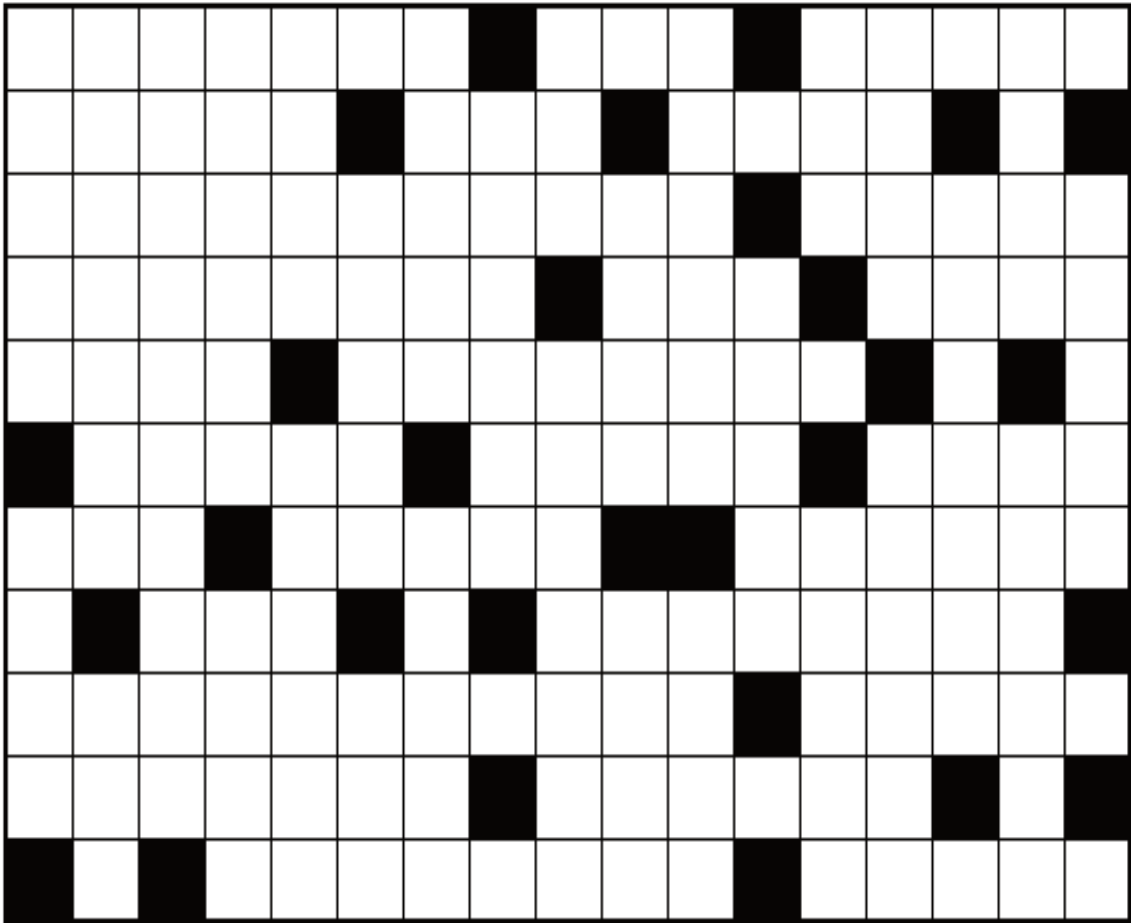
FUTSAL/EQUIPE
NATIONALE

Double confrontation amicale face à l'Arabie Saoudite

La sélection algérienne de Futsal disputera deux matchs amicaux face à son homologue saoudienne dans le cadre de sa préparation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de Futsal 2026, prévue du 12 au 21 octobre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les deux rencontres amicales seront programmées dans le cadre d'un nouveau regroupement prévu du 23 août au 1er septembre 2026 au Centre technique régional (CTR) de Tlemcen. La première rencontre est prévue le dimanche 30 août à 19h00, à la salle du CTR de Tlemcen, tandis que la seconde aura lieu le lundi 31 août, à la même heure, à la salle omnisports du complexe Miloud Hadeff d'Oran. Pour rappel, le tirage au sort de la phase finale de la CAN Futsal 2026 a placé la sélection nationale dans le groupe A, aux côtés du pays hôte, de la Libye et de la Zambie.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AIR

BER

DUC

DUO

EMU

ORS

PAF

RIT

USA

RARE

TRIO

UTES

TITRE

URGES

VRAIS
- 4 -

ALUN

AVAL

BABA

DEMI

ITEM

NEON

NUIT

ONDE

PRES

PACTE

RAVIE

RETRO
- 5 -

AERER

ANETH

ANISE

DOUTE

ESSAI

FURIA

GERME

GRACE

ODEUR
- 6 -

ADELIE

CASSER

ENSILA

ETIRER

MIETTE

MURENE

PAIRES

TRAINE
- 7 -

AISSEAU

ARSENIC

BOSSAGE

OBSEDER

REWRITA
- 8 -

METEQUES

ROTAIENT

SOUHAITS

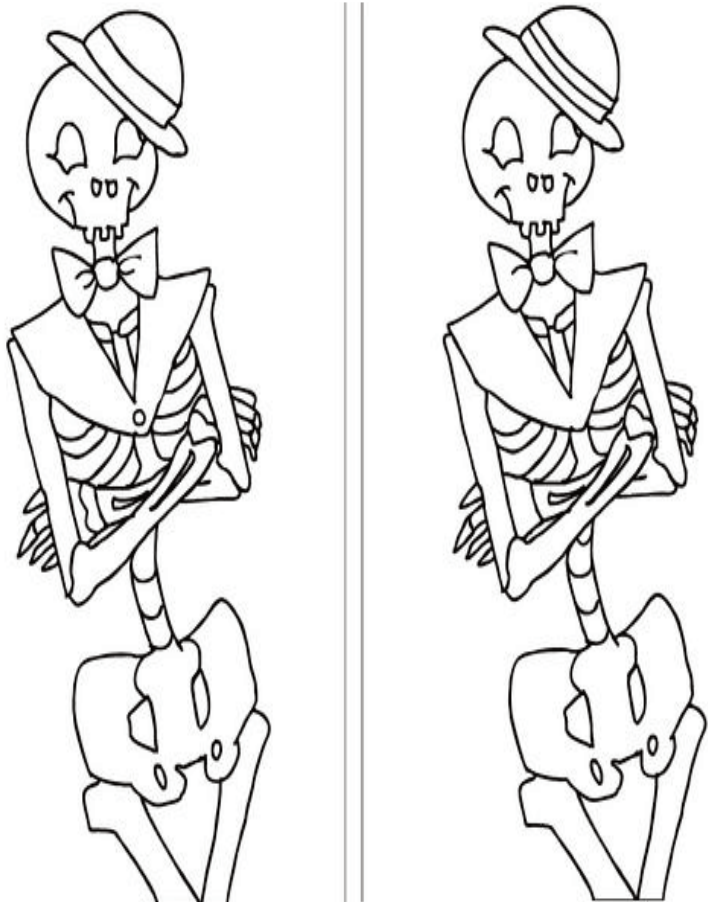
USURIERE
- 10 -

SUTURERAIS
- 11 -

BOITERAIENT

ESTIMATIONS

Jeu des 7 Terreurs



Devinettes

Qu'est ce qui est rouge, sert lors de forte chaleur et peut envoyer de la mousse?

Réponse : extincteur

Saviez-vous?

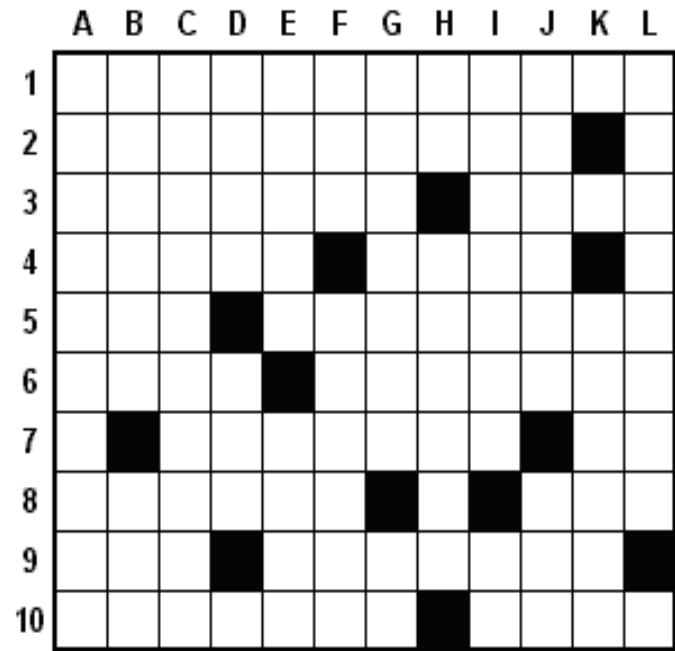
Le record du monde de survie sans eau !



En moyenne, notre corps peut tenir jusqu'à 30 jours sans nourriture mais seulement 3 jours sans eau. Cependant, Andreas Mihavecz a pu tenir 18 jours sans rien avaler ni boire.

En effet, en 1979, l'Autrichien âgé alors de 18 ans, a été accidentellement oublié dans une cellule de détention pendant 18 jours. Il a survécu tout au long de cette période en léchant l'humidité sur les murs de la cellule, devenant ainsi le détenteur du record de survie sans nourriture ni eau.

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Forficule

2 - Squameuse

3 - Assemblée à une autre - Cannibale imaginaire

4 - Verbale - Vague

5 - Particulièrement court - Me préparerai à monter

6 - Presque riche - Palmipèdes migrants

7 - Claquée - Largeur de papier

8 - Gens du Nord - Biographie

9 - Bien à vous - Marteau de couvreur

10- Gris - Personnage
- Verticalement

A - Qui fait perdre beaucoup de valeur

B - Nettoyai - Partie d'adresse

C - Glaneuse

D - Firmament - Ensemble de grains

E - Femmes mises en groupe - Etat autour de Salt Lake City

F - Cri de passe - Assembla deux grelins

G - Palpables - Sinistres initiales

H - Cité sur la Bresle - Corrompt

I - Variété d'un même composé - Guide pour la mine

J - Frivole - Cycle des bois

K - Concilier

L - Couverte de corindon

Sudoku

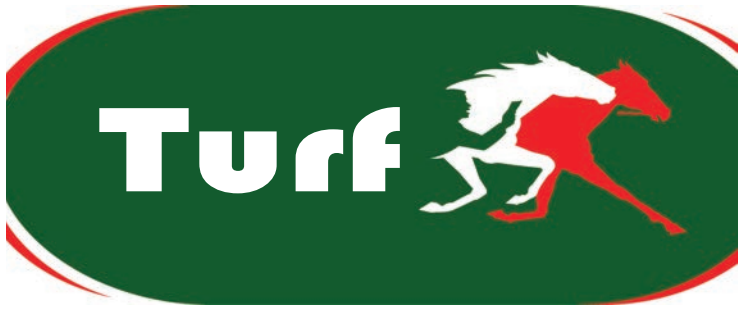
	7	3			2	4		
9		4	1	5		2	6	
		2	8		7		9	3
	6	9	3	1	5	8	7	2
	3	5						
7	2	1		8				
3	4				1	7	2	
2							8	6
			2	7	8	3	4	

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

E	M	E	C	H	A	S	E	T	R	E	
V	O	S	A	S	E	T	R	E			
I	N	U	I	T	S						
T	P	U	I	S	E						
A	I	S	E	P	E	T	R	E	L	S	
R	A	S	E	L	L	E	R	A	I		
O	R	A	L	E	L	A	M	E	R		
J	U	M	E	L	E	O	G	R	E		
E	C	A	I	L	L	E	U	S	E	M	
P	E	R	C	E	O	R	E	I	L	E	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L

1	7	3	6	9	2	4	5	8
2	1	7	3	6	9	2	4	5
3	4	8	5	6	9	2	1	7
7	2	1	4	8	6	9	3	5
8	3	6	9	2	1	4	5	7
4	6	9	3	5	8	7	2	1
6	5	2	8	4	7	1	9	3
9	8	4	1	5	3	2	6	7
5	9	3	6	2	4	8	7	1



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 146

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - FADHEL

T. LAZREG 56 kg
04-03-2026 1.100 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
12-03-2026 1.300 m 8ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 8ème
S. BENYETTOU 55 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 4ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

2 - KAID AL MAJD

A. LAGHOUAG 56 kg
26-12-2025 1.600 m 8ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
31-12-2025 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
18-04-2026 1.100 m 8ème
S. BENYETTOU 57 kg 15 pts
29-04-2026 1.700 m 10ème
Y. LOUCIFI 54 kg 12 pts
06-05-2026 1.200 m 5ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
Le changement de monte ne convient pas à sa participation dans cette course.
Conclusion : A revoir.

3 - HOULOAT EL MESK

S. BENYETTOU 55 kg
01-11-2025 1.400 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
30-11-2025 1.600 m 12ème
S. BENYETTOU 55 kg 18 pts
15-12-2025 1.500 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
24-12-2025 1.300 m 7ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
19-04-2026 1.400 m 11ème
B. TARCHAG 55 kg 12 pts
ses grandes capacités peuvent l'avantager pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

4 - NADJARRER

Y. MOUISSI 55 kg
26-08-2025 1.000 m 1ère T.N.C
B. BERRAH 55 kg 13 pts
23-09-2025 1.300 m 12ème
B. BERRAH 54 kg 14 pts
15-10-2025 1.200 m 6ème
AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg 12 pts
12-11-2025 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 56 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 9ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans ce genre de confrontation.
Conclusion : Une priorité.

5 - GHOURBA

Y. LOUCIFI 55 kg
26-12-2025 1.600 m 14ème
AB. ATALLAH 54 kg 14 pts
01-04-2026 1.000 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
08-04-2026 1.200 m 6ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
18-04-2026 1.100 m 9ème
CH. ATALLAH 54 kg 15 pts
16-08-2026 1.100 m 8ème
Y. LOUCIFI 55 kg 14 pts
Ses dernières tentatives ne plaident pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

6 - JOCAMBA

A. HADDOUCHE 55 kg
26-10-2022 1.100 m 4ème
AB. ATALLAH 55 kg 18 pts
11-08-2023 1.300 m 14ème
JJ/ Y. MOUISSI 52 kg 16 pts
13-10-2023 1.100 m 10ème
AB. ATALLAH 54 kg 18 pts
25-10-2023 1.000 m 11ème
JJ/ CH. CHAABANE 54 kg 18 pts
16-08-2026 1.100 m 14ème
A. HADDOUCHE 55 kg 14 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration.
Conclusion : A revoir.

Départ de la première course à 17h - Prix: Missoum - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. SAADOUN	1 FADHEL	T. LAZREG	56	7	PROPRIETAIRE
K. MAHOUR BACHA	2 KAID AL MAJD	A. LAGHOUAG	56	3	PROPRIETAIRE
S. SIDI ATMANE	3 HOULOAT EL MESK (O)	S. BENYETTOU	55	11	T. KOUAOUCI
N. BOUCHELAGHEM	4 NADJARRER	Y. MOUISSI	55	4	MED. HAMIDI
S. MANSOURI	5 GHOURBA	Y. LOUCIFI	55	5	PROPRIETAIRE
B. BENSALEM	6 JOCAMBA	A. HADDOUCHE	55	1	PROPRIETAIRE
ML. ZAABOUB	7 SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55	9	H. ZAABOUB
M. ZAABOUB	8 JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	54	12	PROPRIETAIRE
AB. RAHMANI	9 DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	53	8	T. HAMZA
A. AOUSSAT	10 KIROYALE	AB. ATALLAH	53	6	PROPRIETAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	11 RB FARAH	CH. ATALLAH	53	10	AB. KARA
AD. LAGHOUAG	12 EL YASMINE	M. HARECHE	51	2	PROPRIETAIRE

7 - SAIDA DE QUEZAC

B. BERRAH 55 kg
11-02-2026 1.200 m 7ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
25-03-2026 1.700 m 8ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 4ème
B. BERRAH 55 kg 16 pts
22-04-2026 1.500 m 8ème
B. BERRAH 55 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 7ème
SF. BOUHOUCHE 53 kg 12 pts
Elle est à retenir en priorité dans ce genre de course sous les ordres de B. Berrah.
Conclusion : Une priorité.

8 - JEMAAT EL KHEIR

A. HAMIDI 54 kg
23-09-2025 1.300 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
17-10-2025 1.500 m 1ère T.N.C
A. HAMIDI 55 kg 13 pts
31-10-2025 1.700 m 3ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
26-11-2025 1.700 m retirée
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
16-08-2026 1.100 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

9 - DHIKRA

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
11-01-2026 1.000 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
16-02-2026 1.400 m 12ème
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts
22-02-2026 1.200 m 6ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
10-04-2026 1.200 m 9ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 14 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

10 - KIROYALE

AB. ATALLAH 53 kg
27-04-2024 2.000 m 5ème
WF. DJELLAOUI 56 kg 13 pts
09-06-2024 1.500 m 2ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
28-06-2024 1.600 m 1ère 1'57"
H. RAACHE 56 kg 14 pts
18-09-2024 1.600 m 2ème
AZ. ATHMANA 55 kg 12 pts
28-09-2024 1.800 m 7ème
AZ. ATHMANA 56 kg 11 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

11 - RB FARAH

CH. ATALLAH 53 kg
16-08-2026 1.100 m 11ème
M. HARECHE 48 kg 14 pts
Elle vient de décevoir lors de son premier pas suur 1.100m, certes, mais il est difficile de condamner ses chances dans ce prix.
Le changement de monte pourrait bien l'avantager sur les 1.200m.
Conclusion : Une possibilité.

12 - EL YASMINE

M. HARECHE 51 kg
10-11-2025 1.300 m 11ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 12 pts
04-03-2026 1.100 m 11ème
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
01-04-2026 1.000 m 11ème
A. LAGHOUAG 55 kg 15 pts
06-05-2026 1.200 m 11ème
A. LAGHOUAG 55 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m retirée
A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur suffisante depuis son premier pas aux courses hippiques.
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

Résultats et Rapports P.M.U.
Hippodrome de Laghouat
Mercredi 19/08/2026

Paris QUARTE-QUINTE

4-12-2-3-6

QUARTE/ G: 250 DA P: 25 DA

QUINTE/ G: 700 DA P: 150 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE

10 - 1 - 8 - 3 - 4

Possibilités: 7 - 9

Champ F : 10 - 1 - 8 - X

Champ F : 10 - 1 - X - 3

Champ D : 10 - 1 - X - X

10 - 8 - 1 - 3 - 4 - 9

PARI QUINTE

10 - 1 - 8 - 3 - 4 - 7

Possibilités: 9 - 11

Champ F : 10 - 1 - 8 - 3 - X

Champ F : 10 - 1 - 8 - X - 4

Champ D : 10 - 1 - 8 - X - X

10 - 8 - 1 - 3 - 4 - 9 - 11

